



# Arbre Cosmétique

ÉCONOMIE, GESTION ET DROIT DU NUMÉRIQUE - S3

BUT2 MMI | GROUPE STRAT | 2023/2024

Four light-colored wooden blocks are arranged in a slightly curved line, spelling out the acronym 'GDPR'. The blocks are resting on a background of a document with faint, illegible text and lines. The letters are black and printed in a serif font.

GDPR

---

L'objectif de cet exercice est de s'assurer de la conformité des activités de notre entreprise avec le RGPD.

Nous sommes chargés d'analyser la situation et de recommander des mesures pour assurer cette conformité.

---

# SOMMAIRE



Présentation de notre entreprise  
"Arbre Cosmétique"

p. 01

1

Quelles sont les données personnelles collectées par notre entreprise et pourquoi sont-elles considérées comme des données personnelles au sens du RGPD ?

p. 02

2

Quels sont les principaux acteurs impliqués dans le traitement de ces données ?

p. 03

3

En utilisant les principes du RGPD, expliquons comment l'entreprise doit obtenir le consentement des clients pour collecter et traiter leurs données personnelles. Quelles informations doivent être fournies aux clients lors de la collecte de leurs données ?

p. 04

4

Quelles sont les mesures de sécurité que l'entreprise doit mettre en place pour protéger les données personnelles de ses clients. Comment peut-elle garantir l'intégrité et la confidentialité de ces données ?

p. 08

5

Quels sont les droits des personnes concernées en vertu du RGPD ? Comment l'entreprise devrait traiter les demandes de ses clients concernant ces droits ?

p. 11

6

Quand et comment l'entreprise doit-elle notifier une violation de données ?

p. 17

7

Annexes

p. 19

8

Sources

p. 21

9

Membres du groupe STRAT

p. 23



# Qui sommes-nous ?

## ARBRE COSMÉTIQUE

Arbre Cosmétique incarne l'essence de la nature à travers des compléments alimentaires et des cosmétiques (soins visages, soins corps, soins cheveux) certifiés bio et naturels. Notre entreprise se distingue par son engagement envers la pureté des ingrédients et l'harmonie avec la nature. Nous sommes le choix de ceux qui recherchent l'authenticité, la qualité et le respect de l'environnement dans leurs produits de beauté et de bien-être.

**Engagements :** Nos produits cosmétiques et alimentaires sont certifiés bio, équitables et engagés dans une démarche de développement durable. Nous croyons en l'importance de prendre soin de votre peau et de votre bien-être de manière naturelle et responsable. En choisissant Arbre Cosmétique, vous choisissez des produits qui respectent votre corps et notre planète.

## Quelles sont les données personnelles collectées par notre entreprise et pourquoi sont-elles considérées comme des données personnelles au sens du RGPD ?

### RAPPEL :

Le RGPD a pour objectif de protéger les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques, mais en particulier leur droit à la protection des données à caractère personnel.

Selon la CNIL, il s'agit de "toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Mais, parce qu'elles concernent des personnes, celles-ci doivent en conserver la maîtrise." Par exemple le nom et le prénom (identification directe) ou encore l'adresse e-mail, le numéro de téléphone (identification indirecte possible par recoupement) sont des données personnelles.

### DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES :

Les données collectées par l'arbre cosmétique sont :

- Nom
- Prénom
- Adresse postale
- Adresse IP dans le cadre de la visite du site web
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail

Le nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone et e-mail sont collectés dans le cadre de l'exécution d'un contrat pour les commandes de l'utilisateur. Il s'agit de données personnelles car elles permettent d'identifier directement le client et son adresse physique. Le numéro de téléphone et le mail permettent également de se rapporter à une personne unique, même si on ne peut pas forcément l'identifier directement.

L'adresse IP est quant à elle conservée en raison de son intérêt légitime pour assurer la sécurité des systèmes d'information. Par recoupement elle permet de relier entre elles les différentes actions de l'utilisateur et est donc indirectement une donnée personnelle.

Par ailleurs sur action juridique il est possible de remonter à l'abonné de la ligne internet associée ce qui en fait également une donnée personnelle.

Les différentes données de l'utilisateur sont collectées pour nous permettre de lui fournir les services qu'il demande à notre entreprise et pour assurer la sécurité des systèmes. Leur collecte implique néanmoins de nombreux droits et obligations pour l'entreprise et l'utilisateur que nous allons explorer au travers de cette recommandation.



## LE FABRICANT

C'est nous :)

"Il s'agit de toute personne physique ou morale qui fabrique ou fait concevoir ou fabriquer un produit cosmétique et commercialise ce produit sous son nom ou sa marque." - Ministère de la santé



## L'ENTREPRISE DE LIVRAISON

C'est l'entreprise qui prend en charge la livraison du produit du distributeur au consommateur/utilisateur final.



## LE DISTRIBUTEUR

Il met le produit à disposition sur le marché : il n'est ni fabricant ni importateur.

EXEMPLES :

- supermarché
- parapharmacies
- etc ...



## HÉBERGEUR DU SITE WEB

Il s'agit de celui qui permet de publier notre site web sur internet, il a donc accès à toutes les données sur ce site.



## L'UTILISATEUR FINAL

C'est le consommateur, celui qui utilise notre produit. Les utilisateurs finaux sont les consommateurs ainsi que les professionnels dont l'activité les amène à utiliser des produits cosmétiques.



## LE PRESTATAIRE DE PAIEMENT

C'est l'entreprise dont le but est de fournir des services permettant à des commerçants d'accepter des paiements en ligne.

En utilisant les principes du RGPD, expliquons comment l'entreprise doit obtenir le consentement des clients pour collecter et traiter leurs données personnelles. Quelles informations doivent être fournies aux clients lors de la collecte de leurs données ?

## PARTIE 1 : LES INFORMATIONS QUI DOIVENT ÊTRE FOURNIES AUX CLIENTS (1/2)

Le RGPD prévoit que le traitement des données peut reposer sur plusieurs bases légales selon le motif et la nature du traitement :

LE CONSENTEMENT

L'INTÉRÊT LÉGITIME

L'EXÉCUTION D'UN CONTRAT

UNE OBLIGATION LÉGALE

UNE MISSION D'INTÉRÊT PUBLIC

LA SAUVEGARDE DES  
INTÉRÊTS VITAUX

**En utilisant les principes du RGPD, expliquons comment l'entreprise doit obtenir le consentement des clients pour collecter et traiter leurs données personnelles. Quelles informations doivent être fournies aux clients lors de la collecte de leurs données ?**

## PARTIE 1 : LES INFORMATIONS QUI DOIVENT ÊTRE FOURNIES AUX CLIENTS (2/2)

Ainsi pour collecter les données personnelles de l'utilisateur telles que le nom, prénom, adresse e-mail et adresse postale dans le cadre d'une commande on pourra invoquer la base légale de l'exécution d'un contrat, en veillant toutefois au respect des autres obligations légales. Cette base est valable dès la création du compte, création se faisant dans "l'intention de conclure un contrat" ce qui justifie l'invocation de cette base au regard du RGPD.

En revanche, la collecte d'une adresse e-mail à des fins commerciales telles que pour l'inscription à une lettre d'information commerciale nécessitera le consentement, qui pourra être obtenu par une case à cocher non cochée par défaut, proposée à l'utilisateur lors de la création du compte.

L'utilisateur doit pouvoir modifier ses données facilement ce qui sera réalisable en se connectant à son profil sur le site web.

Il bénéficie également d'un droit de retrait du consentement pour les finalités concernées, qu'il lui sera possible d'exercer dans les paramètres de son profil, par exemple en ce qui concerne la réception de la lettre d'information.

Dans certains cas on pourra, une fois les commandes exécutées, opposer l'obligation légale de conservation notamment pour des raisons de traçabilité fiscale. En effet les documents comptables doivent être conservés pour une durée de 10 ans conformément à l'article L123-22 du Code de commerce.

Dans tous les cas, il faudra fournir aux utilisateurs toutes les informations légales relatives au traitement et appliquer le principe de minimisation des données et limiter au maximum la durée de conservation.

En utilisant les principes du RGPD, expliquons comment l'entreprise doit obtenir le consentement des clients pour collecter et traiter leurs données personnelles. Quelles informations doivent être fournies aux clients lors de la collecte de leurs données ?

## PARTIE 2 : COMMENT OBTENIR LE CONSENTEMENT DES CLIENTS (1/2)

Pour que l'entreprise puisse obtenir le consentement de ses clients, il faut que le consentement soit :

- **LIBRE** : le consentement ne doit pas être contraint et/ou influencé. Refuser de consentir à un traitement non nécessaire lors de l'exécution d'un contrat ne doit pas avoir de conséquence sur l'exécution du contrat.
- **SPÉCIFIQUE** : un consentement doit correspondre à un seul traitement, pour une finalité. Pour un traitement qui peut avoir plusieurs finalités, les personnes doivent pouvoir donner leur consentement indépendamment sur chaque finalité.
- **ÉCLAIRÉ** : Pour que le consentement soit valide, il doit être accompagné avec un certain nombre d'informations qui doivent être communiquées à la personne avant qu'elle ne donne son consentement.

Le responsable du traitement doit fournir aux personnes suivantes ces informations :

- l'identité du responsable du traitement
  - les finalités voulues
  - les catégories des données collectées
  - l'existence d'un droit de retrait pour le consentement
  - les données seront utilisées dans les décisions individuelles automatisées OU qu'elles feront l'objet d'un transfert vers un pays qui est hors de de l'UE.
- 
- **UNIVOQUE** : le consentement doit être donné pour un acte positif qui est clair. Il ne doit y avoir AUCUNE ambiguïté dans la demande de consentement.

En utilisant les principes du RGPD, expliquons comment l'entreprise doit obtenir le consentement des clients pour collecter et traiter leurs données personnelles. Quelles informations doivent être fournies aux clients lors de la collecte de leurs données ?

## PARTIE 2 : COMMENT OBTENIR LE CONSENTEMENT DES CLIENTS (2/2)

Les informations du recueil du consentement suivantes ne sont pas comptés comme univoque :

- Les cases pré-cochées ou pré-activées
- Les consentements groupés (C'est quand un seul consentement est demandé pour plusieurs traitements distincts)
- L'inaction (l'absence de réponse à un courriel / mail sollicitant le consentement)

Aussi, l'entreprise doit à tout moment exécuter un droit de retrait du consentement d'une personne. En effet, la personne doit avoir la possibilité de retirer son consentement à tout moment. L'entreprise (surtout le responsable du traitement) doit à tout moment prouver que la personne a bien donné son consentement, dans les bonnes conditions.

## Quelles sont les mesures de sécurité que l'entreprise doit mettre en place pour protéger les données personnelles de ses clients. Comment peut-elle garantir l'intégrité et la confidentialité de ces données ?

Le RGPD impose diverses obligations en ce qui concerne la collecte, l'utilisation et la conservation des données personnelles :

- Nous devons d'abord établir un **registre des traitements des données personnelles**, où nous préciserons la finalité, la base légale, la durée de conservation, les destinataires, ainsi que les mesures de sécurité.
- Il est nécessaire de nommer un **Délégué à la Protection des Données (DPO)** qui sera responsable de garantir le respect du RGPD, de conseiller et de former les équipes, et de servir de point de contact avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- Nous devons collaborer avec des **sous-traitants** qui respectent également le RGPD et qui nous assurent un niveau de sécurité approprié en fonction des risques (hébergement, services de newsletter, paiement, livraison...). Ainsi, on veillera par exemple à utiliser des prestataires qui stockent les données des utilisateurs au sein de l'UE ou d'un pays offrant un niveau de sécurité équivalent selon les recommandations de la CNIL. On préférera donc un hébergeur avec des centres de données situés en France ou en Europe pour notre site web.

(NB : Toutes les données n'ont pas le même niveau de sensibilité, en effet, certaines données comportent plus de risques que d'autres en cas de faille de sécurité, par exemple, le cas de la fuite de données bancaires.)

- Nous devons **informer les personnes concernées sur leurs droits** et sur la manière de les exercer

## Quelles sont les mesures de sécurité que l'entreprise doit mettre en place pour protéger les données personnelles de ses clients. Comment peut-elle garantir l'intégrité et la confidentialité de ces données ?

En outre, notre entreprise doit mettre en place des mesures techniques et organisationnelles adéquates pour garantir l'intégrité et la confidentialité des données personnelles. La CNIL propose une nouvelle version de son guide sur la sécurité des données personnelles sous forme de fiches pratiques sur les précautions essentielles à prendre. Parmi certaines recommandations importantes, on trouve notamment :

- **L'authentification des utilisateurs**, qui implique de vérifier l'identité des personnes accédant aux données personnelles et d'attribuer des droits d'accès en fonction de leur profil. La CNIL conseille l'utilisation de mots de passe forts basés sur l'entropie, et si possible, d'utiliser l'authentification à deux facteurs (cela implique à ce qu'ils communiquent leur numéro de téléphone ou une deuxième adresse mail). Ainsi, lorsqu'il se connectera à son compte sur la boutique en ligne, l'utilisateur aura la possibilité d'activer l'authentification à deux facteurs, un code lui sera alors envoyé par e-mail ou par téléphone afin de valider son identité.
- **Le chiffrement des données**, qui vise à rendre les données illisibles pour les personnes non autorisées en utilisant des algorithmes et des clés de chiffrement adaptés, particulièrement pour les données sensibles lors du stockage et du transfert.
- **La sécurisation des échanges avec d'autres organismes**, pour s'assurer que les données personnelles sont transmises uniquement à des destinataires légitimes et autorisés, en évitant toute interception ou altération par des tiers malveillants. La CNIL recommande l'utilisation de protocoles sécurisés comme HTTPS ou SFTP, ainsi que la signature numérique des messages échangés.

Note : L'**entropie** désigne le degré de désorganisation. Dans le cas d'un mot de passe informatique, il s'agit d'un facteur qui aide à la robustesse de celui-ci, lui permettant d'éviter son cassage notamment contre les méthodes piratage par force brute.

## Quelles sont les mesures de sécurité que l'entreprise doit mettre en place pour protéger les données personnelles de ses clients. Comment peut-elle garantir l'intégrité et la confidentialité de ces données ?

- **La sensibilisation et la formation des utilisateurs**, en informant et éduquant les personnes manipulant les données personnelles sur les risques et les meilleures pratiques en matière de sécurité. La CNIL suggère de mettre en place une politique de sécurité interne (limiter les accès Internet, gérer les réseaux en les chiffrants...), de dispenser une formation régulière aux utilisateurs, et de réaliser des audits et des tests de sécurité (comme une simulation de piratage sur tout le réseau de l'entreprise). Nous pourrions rédiger une documentation sur les mesures de sécurité informatique à destination des employés afin de s'assurer que l'information est transmise de manière claire et complète à tous les membres de l'entreprise.
- **La limitation des accès et des opérations pour chaque utilisateur**, de sorte que chaque employé ne puisse accéder qu'aux seules informations dont il a absolument besoin dans le cadre de ses fonctions. Ainsi seul le service informatique a besoin d'accéder aux adresses IP, et le service marketing n'a pas besoin d'accéder aux adresses postales exactes des utilisateurs. En limitant les accès au strict minimum on réduit les risques de fuites de données ou d'erreurs humaines qui pourraient mettre en péril la confidentialité et l'intégrité des données.

## Quels sont les droits des personnes concernées en vertu du RGPD ? Comment l'entreprise devrait traiter les demandes de ses clients concernant ces droits ?

### PARTIE 1 : LES DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES EN VERTU DU RGPD (1/2)

#### Droit à l'information (Articles 12/13/14)

L'information doit être concise et lisible et facilement accessible. Elle doit être rédigée de la manière la plus claire, précise et simple possible ! Concrètement, un utilisateur n'a pas besoin d'être un expert pour prendre connaissance de la charte de confidentialité d'un réseau social ou d'une banque. De la même manière, si un organisme cible des enfants ou des personnes vulnérables, celui-ci devra proposer une information adaptée. Avant de collecter vos données, un organisme doit donc faire preuve de transparence et vous permettre de savoir : Pourquoi l'organisme collecte vos données ? ; Comment il sera amené à les utiliser ? ; Comment maîtriser vos données et exercer vos droits ?

#### Droit à l'accès permanent (Article 15)

Les personnes concernées ont le droit de demander à l'entreprise de leur fournir des informations sur le traitement de leurs données personnelles. L'entreprise doit répondre à de telles demandes en fournissant des détails sur les données collectées, l'objectif du traitement, les destinataires des données, et d'autres informations pertinentes.

#### Droit à la rectification (Article 16)

Si les données personnelles d'un individu sont inexactes ou incomplètes, il a le droit de demander à l'entreprise de les corriger. L'entreprise doit prendre des mesures pour mettre à jour les données en conséquence.

#### Droit à l'effacement / déréférencement / droit à l'oubli (Article 17)

Ce droit permet aux individus de demander la suppression de leurs données personnelles lorsque certaines conditions sont remplies. L'entreprise doit supprimer ces données, sauf si elle a des motifs légitimes de les conserver, tels que le respect d'obligations légales.

### PARTIE 1 : LES DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES EN VERTU DU RGPD (2/2)

#### Droit à la limitation du traitement (Article 18)

Si un individu conteste l'exactitude des données utilisées par l'organisme ou s'oppose à ce que ses données soient traitées, la loi autorise l'organisme à procéder à une vérification ou à un examen de la demande pendant un certain délai. Pendant ce délai, l'utilisateur a la possibilité de demander à l'organisme de geler l'utilisation de ses données. Concrètement, l'entreprise ne devra plus utiliser les données mais devra les conserver.

#### Droit à l'opposition (Article 21)

Les personnes doivent pouvoir s'opposer à la réutilisation par le responsable du fichier de leurs coordonnées à des fins de sollicitations, notamment commerciales, lors d'une commande ou de la signature d'un contrat. Une case à cocher, non cochée par défaut, doit leur permettre d'exprimer leur choix directement sur le formulaire ou le bon de commande à remplir. La simple mention de l'existence de ce droit dans les conditions générales n'est pas suffisante. Toute personne a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de ses données, sauf si celui-ci répond à une obligation légale (ex : fichiers des impôts).

#### Droit à la portabilité des données (Article 20)

Les individus ont le droit de recevoir leurs données personnelles dans un format structuré et couramment utilisé, et de les transmettre à une autre entreprise.

#### Droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée (Article 22)

Les individus ont le droit de ne pas être soumis à des décisions automatisées, y compris des décisions basées sur le profilage, si ces décisions ont des effets juridiques ou similaires.

### PARTIE 2 : COMMENT TRAITER LES DEMANDES DE SES CLIENTS ? (1/4)

Le traitement des demandes des clients concernant leurs droits en vertu du Règlement général sur la protection des données est essentiel pour notre entreprise. Voici comment Arbre Cosmétique doit gérer de telles demandes :

#### 1. Identification du demandeur

L'entreprise doit d'abord s'assurer de l'identité du demandeur pour éviter toute divulgation non autorisée de données personnelles. Elle peut demander des informations d'identification appropriées.

#### 2. Réception de la demande

Lorsque l'entreprise reçoit une demande, elle doit s'assurer qu'elle est traitée dans les délais prévus par le RGPD (généralement un mois à compter de la réception de la demande).

#### 3. Confirmation de la demande

L'entreprise doit confirmer la réception de la demande au demandeur et l'informer de la date limite de réponse.

#### 4. Vérification de la base légale

L'entreprise doit vérifier la base légale de la demande. Les droits RGPD peuvent inclure le droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, d'opposition, et de ne pas faire l'objet de décisions automatisées.

#### 5. Collecte des données pertinentes

L'entreprise doit rassembler les données personnelles concernées par la demande du client.

## Quels sont les droits des personnes concernées en vertu du RGPD ? Comment l'entreprise devrait traiter les demandes de ses clients concernant ces droits ?

### PARTIE 2 : COMMENT TRAITER LES DEMANDES DE SES CLIENTS ? (2/4)

#### 6. Réponse à la demande

L'entreprise doit répondre à la demande du client, qu'il s'agisse de fournir des informations, de corriger des données, de supprimer des données, ou de prendre d'autres mesures, en fonction du droit exercé.

#### 7. Notification des tiers

Si des données ont été partagées avec des tiers, l'entreprise doit informer ces tiers de la demande du client, sauf si cela est impossible ou exige des efforts disproportionnés.

#### 8. Conservation des enregistrements

L'entreprise doit conserver des enregistrements de toutes les demandes et de ses réponses pour démontrer sa conformité avec le RGPD.

#### 9. Formation du personnel

Le personnel de l'entreprise doit être formé pour comprendre et gérer les demandes liées au RGPD de manière adéquate.

#### 10. Suivi et réexamen

L'entreprise doit surveiller régulièrement les demandes RGPD et réexaminer ses pratiques de traitement des données pour s'assurer qu'elles sont conformes à la réglementation.

Il est crucial pour notre entreprise de traiter les demandes RGPD de manière sérieuse et conforme à la loi, car le non-respect peut entraîner des amendes importantes. C'est bien pour cette raison qu'il est essentiel d'avoir un responsable de la protection des données (DPO) pour gérer ces demandes.

### PARTIE 2 : COMMENT TRAITER LES DEMANDES DE SES CLIENTS ? (3/4)

Voici comment notre entreprise doit traiter les demandes de ses clients en fonction de chaque droit :

- **Droit d'information** : tout d'abord l'entreprise doit correctement informer les utilisateurs sur les droits qu'ils ont sur leurs données. Elle doit désigner le responsable de la collecte du fichier, et comment le contacter.

**Exemple** : L'entreprise peut utiliser votre adresse mail, si vous le souhaitez, afin de vous envoyer des publicités, vous tenir au courant des actualités de nos produits (newsletter). Elle va également collecter votre nom, prénom, e-mail, téléphone, adresse postale dans l'objectif d'exécuter le contrat de vente dans le cadre de vos commandes. La mise en oeuvre du droit d'information repose notamment sur la politique de confidentialité qui résume toutes les informations relatives au traitement des données à caractère personnel et aux droits associés.

- **Droit de rectification** : par exemple si l'utilisateur demande à rectifier des informations dites inexactes ou même incomplètes. Le responsable des données doit faire part des corrections par rapport aux données des utilisateurs. (donnée des situations concrète en rapport avec notre entreprise)

**Exemples** : Changement d'adresse postale / numéro de téléphone / mail, directement dans le profil sur la boutique en ligne. Pour garantir l'accès, possibilité de récupérer un mot de passe par e-mail ou par sms si mot de passe oublié.

- **Droit de portabilité** : l'utilisateur à la possibilité de récupérer une partie de leurs données fournies à une entreprise. L'entreprise s'engage à fournir à l'utilisateur ses données dans un format structuré, et lisible par une machine.

**Exemples** : Historique d'achat, adresse postale, numéro de téléphone, adresse courriel,... téléchargeables en étant connectés au compte de la boutique.

## PARTIE 2 : COMMENT TRAITER LES DEMANDES DE SES CLIENTS ? (4/4)

Outre le droit d'information, de rectification ainsi que le droit de probabilité, l'entreprise doit être en mesure de traiter le droit d'opposition dont disposent les clients.

- **Droit d'opposition** : il permet à tous individus de faire opposition à la collecte de ses données personnelles. Une donnée telle que l'adresse e-mail peut être utilisée à plusieurs fins, notamment à des fins de marketing. Que ce soit à l'inscription ou ultérieurement, l'utilisateur peut s'opposer au traitement de ses données pour certaines finalités, à moins qu'elle ne soit indispensable au respect d'une obligation légale ou d'un contrat.

**Exemple** : un client souhaite ne plus recevoir de mails de l'entreprise en question, ce dernier est en droit de demander à ne plus recevoir les e-mails de marketing et donc de faire opposition. Ainsi l'utilisateur a la possibilité de se désinscrire facilement de la lettre d'information par un lien. A l'inscription, il fait le choix de consentir ou non à ce traitement par le biais d'une case à cocher (non cochée par défaut s'il s'agit d'une base légale de consentement).

- **Droit d'accès** : ce droit a également son importance. Toutes entreprises étant en possession de données personnelles, se trouvent dans l'obligation de garantir le droit d'accès des personnes, concernant leurs données personnelles.

**Exemple** : Une cliente souhaite prendre une carte de fidélité afin de disposer de multiples réductions. Cela implique donc que l'entreprise recueille une partie de ses données telles que (son prénom, son nom, son adresse...). Cependant, cette dernière souhaite avoir accès aux données collectées à son sujet, l'entreprise doit ainsi lui fournir cet accès et par conséquent lui indiquer quelles sont les données en sa possession la concernant.

En cas de violation de données, la question se pose : qui est responsable de la notification à la CNIL ?

Une violation de données à caractère personnel se produit lorsqu'une atteinte à la sécurité, accidentelle ou illicite, entraîne la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé à de telles données. Si cette violation présente un risque pour les droits et libertés des personnes concernées, elle doit être notifiée à la CNIL dans un délai de 72 heures.

Concrètement, si un responsable de la conformité par exemple découvre une telle violation, il informe directement le chef de projet. Ce dernier prend contact avec le promoteur ou le DPO (délégué à la protection des données) désigné, s'il y en a un, pour effectuer la notification à la CNIL. Ainsi, c'est le promoteur ou son DPO qui assume la responsabilité de cette notification.

Lorsqu'un sous-traitant collabore avec le responsable de traitement (promoteur), la même logique s'applique. En cas de violation des données chez le sous-traitant, il doit informer directement le promoteur ou son DPO, qui est chargé de notifier la violation à la CNIL. Il ne prend plus en compte le départ de ce dernier.

En résumé, la personne chargée de notifier la violation de données à la CNIL dans les 72 heures est le promoteur, ou son DPO s'il est désigné. En cas de violation sans risque pour les droits des personnes concernées, une documentation interne suffit. Si le risque est présent, la CNIL doit être informée dans les 72 heures, et en cas de risque élevé, une notification aux personnes concernées est également requise, en plus de la documentation interne et de l'information à la CNIL. Il est également nécessaire d'informer les clients concernés par la fuite.

Si une mesure de sécurité n'a pas été suffisante pour empêcher une fuite de données, ou suite à une erreur humaine, il pourrait arriver que des données de nos clients fuient ou subissent des accès non autorisés. Dans un tel cas, il nous faudra envoyer un e-mail aux clients concernés ou à tous les clients si on ne peut identifier précisément les victimes de la fuite, dans lequel ils seront informés :

- de la fuite
- de la date de la fuite
- de la date où nous en avons pris connaissance
- de la cause de la fuite ou du type de faille exploitée pour récupérer les données
- des données concernées et des mesures de cryptage / sécurisation en place sur ces données
- du sort hypothétique des données selon l'ampleur de la fuite (accès internes, revente par un pirate, accès libre involontaire, etc.)
- des actions entreprises suite à la fuite pour sécuriser les prochaines opérations
- d'une éventuelle action de leur part à entreprendre (changer de mot de passe, etc.).
- Le message doit être accompagné de conseils généraux en accord avec les recommandations de la CNIL pour la protection de leurs données

# Annexes (1/2)

## BASE DE DONNÉES CLIENTS

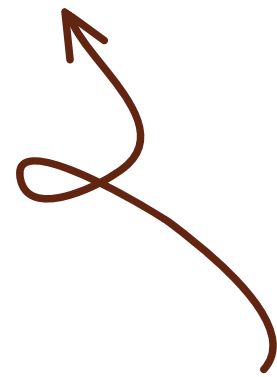
Cliquez pour accéder à la base de donnée

N° CLIENT	NOM	PRENOM	ADRESSE POSTALE	N° TÉLÉPHONE	ADRESSE E-MAIL
24001	Letellier	Lucy	38, rue de Regnier, 07668 Grégoire	+33722777207	Lucy.Letellier@gmail.com
24002	Lelièvre	Aimé	89, rue Barthelemy, 78118 CaronBourg	+33728466041	Aimé.Lelièvre@gmail.com
24003	Raymond	Zoé	43, rue Raymond, 41662 Allard-la-Forêt	+33773244739	Zoé.Raymond@gmail.com
24004	Valentin	Stéphane	72, rue Hoarau, 06538 SanchezVille	+33767914763	Stéphane.Valentin@gmail.com
24005	Dias	Benoît	6, avenue Lefebvre, 84614 Navarro-les-Bains	+33721621010	Benoit.Dias@gmail.com
24006	Prévost	Pauline	44, avenue Charles Germain, 58718 Teixeira	+33768005876	Pauline.Prévost@gmail.com
24007	Prévost	Agnès	21, chemin de Cordier, 57179 LedouxVille	+33734730204	Agnès.Prévost@gmail.com
24008	Breton	Françoise	20, rue Inès Lombard, 71209 Pagesdan	+33704472886	Françoise.Breton@gmail.com
24009	Guillet	Denise	43, avenue Muller, 58664 Lagarde	+33725760377	Denise.Guillet@gmail.com
24010	Hernandez	Alain	8, rue Gay, 65285 Guillonan	+33797147021	Alain.Hernandez@gmail.com
24011	Delahaye	Marthe	786, avenue Gilbert, 43517 Lebrun-sur-Mer	+33750833500	Marthe.Delahaye@gmail.com
24012	Hebert	Victor	155, chemin Perrot, 95839 Lucas	+33792021964	Victor.Hebert@gmail.com
24013	Neveu	François	48, boulevard Perez, 28366 Henrynec	+33742143264	François.Neveu@gmail.com
24014	Henry	Thierry	13, chemin Colette Fernandez, 47578 Lesage	+33745814715	Thierry.Henry@gmail.com
24015	Daniel	Labbé	13, rue Martel, 97175 Prévostdan	+33734456076	Daniel.Labbé@gmail.com
24016	Noël	Nath	48, boulevard Guyot, 34573 Saint MartineBourg	+33706716501	Nath.Noël@gmail.com
24017	Meunier	Véronique	61, boulevard Neveu, 43232 Chrétien	+33724278699	Véronique.Meunier@gmail.com
24018	Thibault	Madeleine	76, rue de Roy, 95359 Albert	+33758875429	Madeleine.Thibault@gmail.com
24019	Roger	Augustin	3, boulevard de Morin, 88543 Sainte Margaretnec	+33742947101	Augustin.Roger@gmail.com
24020	Brunet	Renée	11, boulevard Delorme, 70904 Brun-sur-Mer	+33743159956	Renée.Brunet@gmail.com
24021	Collet	Valentine	44, chemin Marchal, 23694 Chrétien	+33724060710	Valentine.Collet@gmail.com
24022	Diaz	Noël	3, rue Manon Pascal, 20155 Becker-les-Bains	+33766045956	Noël.Diaz@gmail.com
24023	Fournier	Odette	36, boulevard de Pires, 97675 Saint Micheldan	+33720036202	Odette.Fournier@gmail.com
24024	Guillaume	Julien	24, boulevard de Dubois, 17358 De Oliveira	+33723380789	Julien.Guillaume@gmail.com
24025	Guillon	Pierre	61, boulevard Tanguy, 24754 Diaz-les-Bains	+33769583222	Pierre.Guillon@gmail.com
24026	Perret	Patricia	45, boulevard Schneider, 91684 Saint Olivier	+33794620490	Patricia.Perret@gmail.com
24027	Duhamel	Jeanine	11, rue Guillaume Salmon, 85372 Ollivier	+33766758650	Jeanine.Duhamel@gmail.com
24028	Chauveau	Théophile	12, boulevard de Morin, 04667 Boutin-sur-Benard	+33771269895	Théophile.Chauveau@gmail.com
24029	Salmon	Édouard	53, rue de Berger, 97121 Sainte Michel	+33785892155	Édouard.Salmon@gmail.com
24030	Turpin	Tristan	45, chemin de Dupré, 79628 Hernandez-sur-Mer	+33774343672	Tristan.Turpin@gmail.com
24031	Lamy	Marie	42, avenue de Muller, 18430 Saint André	+33731572414	Marie.Lamy@gmail.com
24032	Peron	François	47, boulevard de Fouquet, 97239 Moreau	+33767278715	François.Peron@gmail.com
24033	Bousquet	Corinne	48, rue Gilles Pelletier, 10450 Sainte Lucydan	+33772562642	Corinne.Bousquet@gmail.com
24034	Cordier	Adèle	93, avenue Paulette Guillet, 03382 Legrand	+33750562300	Adèle.Cordier@gmail.com
24035	De Oliveira	Alice	69, rue Vincent, 02749 Blanchard	+33762143146	Alice.De Oliveira@gmail.com
24036	Leblanc	Marguerite	8, chemin de Duval, 06573 Saint Laurence	+33733812500	Marguerite.Leblanc@gmail.com
24037	Vallet	Guillaume	6, rue Lecomte, 14898 Saint Valentine	+33796496143	Guillaume.Vallet@gmail.com
24038	Mary	Marguerite	1, boulevard Peltier, 52924 Prévost-sur-Gilles	+33738657995	Marguerite.Mary@gmail.com
24039	Poulain	Agathe	3, boulevard Franck Martinez, 07506 Duprédan	+33765906690	Agathe.Poulain@gmail.com
24040	Dias	Joseph	20, avenue Alice Weber, 39783 Saint Pénélopec	+337786898520	Joseph.Dias@gmail.com
24041	Lebrun	Valérie	82, avenue de Tessier, 32534 Toussaint-les-Bains	+33775964222	Valérie.Lebrun@gmail.com
24042	Hebert	Geneviève	28, boulevard Anastasie Garnier, 58645 Costa	+33749341379	Geneviève.Hebert@gmail.com
24043	Germain	Alex	21, avenue de Renard, 69894 Cordier	+33749602130	Alex.Germain@gmail.com
24044	Poirier	Richard	79, rue de Lucas, 85703 Hamel-sur-Nicolas	+33712017447	Richard.Poirier@gmail.com
24045	Gosselin	Léon	17, chemin de Boulanger, 76330 Saint Lucas	+33769221281	Léon.Gosselin@gmail.com
24046	Léger	Inès	27, avenue Carlier, 50749 Roy	+33724680446	Inès.Léger@gmail.com
24047	Besson	Thibault	92, rue Jacqueline David, 02666 Lopes	+33782523073	Thibault.Besson@gmail.com
24048	Seguin	Nath	726, rue Lacombe, 55840 Ribeiro	+33769028718	Nath.Seguin@gmail.com
24049	Martinez	Madeleine	8, chemin de Meyer, 44945 Delattre-la-Forêt	+33772014209	Madeleine.Martinez@gmail.com
24050	Sanchez	Sophie	11, rue Pereira, 76361 Robert	+33717866191	Sophie.Sanchez@gmail.com
24051	Lecomte	Margot	65, rue de Monnier, 14973 Sainte Stéphane	+33742032498	Margot.Lecomte@gmail.com
24052	Legrand	Théodore	50, rue Gomes, 86370 LévyBourg	+33765243360	Théodore.Legrand@gmail.com
24053	Pinto	Henri	34, chemin Bertrand, 34378 Toussaint	+33732029173	Henri.Pinto@gmail.com
24054	Boulay	Thibaut	6, chemin Martineau, 27833 Gimenez-sur-Mer	+33746106725	Thibaut.Boulay@gmail.com
24055	Lefebvre	Benoît	89, avenue Alexandria Grégoire, 23119 Saint CharlesVille	+33778041846	Benoit.Lefebvre@gmail.com
24056	Guillou	Michèle	71, chemin de Toussaint, 58715 Sainte Oliviernec	+33705326351	Michèle.Guillou@gmail.com
24057	Georges	Victor	822, rue Mace, 26328 Barre	+33700964866	Victor.Georges@gmail.com
24058	Delmas	Patrick	45, avenue Zoé Tessier, 08303 Delannoy-sur-Buisson	+33791699884	Patrick.Delmas@gmail.com
24059	Roger	Marcelle	37, chemin de Imbert, 77456 Imbert-les-Bains	+33725774630	Marcelle.Roger@gmail.com
24060	Fabre	Frédéric	1, rue de Bousquet, 21793 David-sur-Mer	+33721203387	Frédéric.Fabre@gmail.com
24061	Ferreira	Matthieu	50, chemin de Boulanger, 05750 ReynaudBourg	+33726863036	Matthieu.Ferreira@gmail.com
24062	Nicolas	Stéphane	22, avenue Allain, 63237 Sainte Anouknec	+33752869376	Stéphane.Nicolas@gmail.com
24063	Gaillard	Amélie	16, rue de Hebert, 76978 Lemoine-sur-Gauthier	+33701526874	Amélie.Gaillard@gmail.com
24064	Fernandes	Brigitte	66, chemin Allard, 74514 Leclercq	+33702823600	Brigitte.Fernandes@gmail.com
24065	Lecomte	Chantal	51, rue Duhamel, 50672 Sainte Laurence	+33749840335	Chantal.Lecomte@gmail.com
24066	Gonzalez	Alex	8, chemin de Grégoire, 97266 Garcia	+33754972993	Alex.Gonzalez@gmail.com
24067	Paris	Nath	50, avenue Joséphine Rey, 40273 LeclercVille	+33701829891	Nath.Paris@gmail.com
24068	Buisson	Laurent	10, boulevard Suzanne Schmitt, 97616 Picard	+33745713615	Laurent.Buisson@gmail.com
24069	Marty	Émile	23, rue de Breton, 19452 Saint Georges	+33743310518	Émile.Marty@gmail.com
24070	Maillet	Charles	97, rue de Laurent, 80750 Richard	+33785650971	Charles.Maillet@gmail.com
24071	Hoareau	Lucie	17, rue de Rodriguez, 46415 Peltier	+33753413294	Lucie.Hoareau@gmail.com
24072	Ledoux	Jeanine	8, chemin Ollivier, 92757 Perrier-les-Bains	+33783870244	Jeanine.Ledoux@gmail.com
24073	Menard	Élisabeth	76, boulevard Rémy, 05423 De Sousa	+33792944259	Élisabeth.Menard@gmail.com
24074	Marchal	Dorothée	8, rue de Reynaud, 26686 Evrardnec	+33738544402	Dorothée.Marchal@gmail.com
24075	Briand	Noël	549, rue Théophile Julien, 43726 Benard-la-Forêt	+33743984141	Noël.Briand@gmail.com

24076	Barthelemy	Thierry	670, rue de Dijoux, 81150 Masson	+33730196531	Thierry.Barthelemy@gmail.com
24077	Collet	Marcelle	59, rue Roux, 16349 HamelBourg	+33724336261	Marcelle.Collet@gmail.com
24078	Leconte	Cécile	8, rue de Weiss, 25812 Royer-sur-Mahe	+33793205804	Cécile.Leconte@gmail.com
24079	Jacques	Marc	22, rue de Lecomte, 52183 Saint Margauddan	+33738219500	Marc.Jacques@gmail.com
24080	Brun	Élisabeth	52, chemin de Godard, 76520 Mary	+33799689202	Élisabeth.Brun@gmail.com
24081	Dupuis	Isabelle	91, rue Colette Teixeira, 34132 Raymond	+33713420915	Isabelle.Dupuis@gmail.com
24082	Bouvet	Adèle	9, rue de Rousset, 15153 Weiss-les-Bains	+33786283486	Adèle.Bouvet@gmail.com
24083	Bigot	Stéphane	25, avenue de Bernier, 84748 Hebert	+33720394674	Stéphane.Bigot@gmail.com
24084	Cousin	Margaud	96, chemin Lucy Dias, 88540 Sainte Édith-sur-Mer	+33755950163	Margaud.Cousin@gmail.com
24085	Nicolas	Alphonse	48, boulevard Geneviève Masse, 74471 Saint Clairenec	+33772983007	Alphonse.Nicolas@gmail.com
24086	Allain	Adélaïde	35, rue de Coulon, 47898 LeducVille	+33708195815	Adélaïde.Allain@gmail.com
24087	Lejeune	Hugues	29, chemin de Mallet, 64846 Gallet-sur-Mer	+33752745794	Hugues.Lejeune@gmail.com
24088	Marchal	Audrey	79, chemin de Sauvage, 79736 Weiss	+33757342977	Audrey.Marchal@gmail.com
24089	Bernier	Véronique	48, avenue Marcelle Sauvage, 33674 Boulaynec	+33742766802	Véronique.Bernier@gmail.com
24090	Jacquet	Aimé	16, boulevard de Berger, 27488 Texier-sur-Texier	+33741957000	Aimé.Jacquet@gmail.com
24091	Guillaume	Anastasie	680, boulevard Turpin, 63114 DupuisVille	+33714552116	Anastasie.Guillaume@gmail.com
24092	Léger	Anais	64, avenue de Mace, 45708 Colin-sur-Ledoux	+33701746640	Anais.Léger@gmail.com
24093	Tessier	Suzanne	17, chemin de Charrier, 95794 Lefèvre	+33714613572	Suzanne.Tessier@gmail.com
24094	Blanchard	René	77, chemin Philippe Raynaud, 35935 GautierVille	+33723221964	René.Blanchard@gmail.com
24095	Godard	Arnaude	63, rue Stéphane Marin, 36431 Sainte Manonnec	+33750335990	Arnaude.Godard@gmail.com
24096	Noël	Danielle	3, rue Thomas, 77812 Launaynec	+33713357678	Danielle.Noël@gmail.com
24097	Ribeiro	Alexandrie	61, chemin de Clément, 78432 Leclerc	+33787799962	Alexandrie.Ribeiro@gmail.com
24098	Gautier	Adrien	44, chemin Lesage, 89202 Leclercq	+33775016288	Adrien.Gautier@gmail.com
24099	Pasquier	Emmanuelle	86, boulevard de Camus, 42112 Sainte Stéphane	+33799201281	Emmanuelle.Pasquier@gmail.com
24100	Dubois	Noémi	9, rue Denis, 43469 Durand	+33744056158	Noémi.Dubois@gmail.com
24101	Muller	Édith	73, rue Anne Didier, 36301 Sainte Olivier-la-Forêt	+33729240122	Édith.Muller@gmail.com
24102	Lacombe	Nicole	84, rue René Renaud, 82540 Lemaire-sur-Martinez	+33762311079	Nicole.Lacombe@gmail.com
24103	Mailard	Christine	15, boulevard Chauvet, 50200 Blot	+33712677345	Christine.Mailard@gmail.com
24104	Jean	Claire	24, chemin Sabine Martel, 06358 Costanec	+33709937272	Claire.Jean@gmail.com
24105	Bouvier	Éléonore	89, avenue Rousset, 87501 Maréchal-la-Forêt	+33747660973	Éléonore.Bouvier@gmail.com
24106	Nicolas	Lucy	50, boulevard Bernadette Lévêque, 72252 Normand-la-Forêt	+33753065402	Lucy.Nicolas@gmail.com
24107	Dumont	Patricia	733, rue Weber, 97613 Sainte Michel-les-Bains	+33749578788	Patricia.Dumont@gmail.com
24108	Torres	Alexandria	38, boulevard Michelle Marin, 73408 Gillet-les-Bains	+33723448636	Alexandria.Torres@gmail.com
24109	Guichard	Capucine	176, chemin de Laine, 88236 Breton	+33701732208	Capucine.Guichard@gmail.com
24110	François	Sabine	41, chemin Constance Fernandes, 71933 Jacquet	+33750774027	Sabine.François@gmail.com
24111	Pasquier	Vincent	3, rue Danielle Giraud, 57159 Sainte Anne	+33779572002	Vincent.Pasquier@gmail.com
24112	Fouquet	Édouard	26, boulevard de Besnard, 37598 Foucher-la-Forêt	+33792987426	Édouard.Fouquet@gmail.com
24113	Imbert	Françoise	91, avenue Anastasie Bruneau, 21938 Fournierdan	+33775685995	Françoise.Imbert@gmail.com
24114	Rey	Aimé	510, boulevard François, 56658 Breton	+33705323454	Aimé.Rey@gmail.com
24115	Gosselin	Adrienne	5, rue de Aubert, 43528 Delaunay	+33761836326	Adrienne.Gosselin@gmail.com
24116	Leroy	Adrienne	5, avenue Thierry Delattre, 83433 Jacquesnec	+33700428992	Adrienne.Leroy@gmail.com
24117	Vaillant	Marguerite	14, avenue de Ferrand, 56907 Poirier	+33784622667	Marguerite.Vaillant@gmail.com
24118	Grenier	Olivier	99, rue Brunet, 21265 Rey-les-Bains	+33701761626	Olivier.Grenier@gmail.com
24119	Lopes	Adèle	75, avenue de Carpentier, 82346 Fleuryboeuf	+33755543926	Adèle.Lopes@gmail.com
24120	Nicolas	Joseph	79, rue Nicolas, 84479 Cohen	+33770414108	Nicolas.Joseph@gmail.com
24121	Dos Santos	Antoine	88, avenue Marc Maillet, 92943 SeguinBourg	+33761740366	Antoine.Dos Santos@gmail.com
24122	Leleu	Christine	4, chemin Laurence Baron, 04308 Poulainnec	+33731840104	Christine.Leleu@gmail.com
24123	Seguin	Simone	33, rue Christelle Riou, 62455 Moreau	+33741384890	Simone.Seguin@gmail.com
24124	Roux	Manon	69, chemin de Imbert, 28274 Sainte David-la-Forêt	+33739793667	Manon.Roux@gmail.com
24125	Lemaire	Zacharie	26, rue Paulette Gallet, 89430 Sainte Daniel	+33744080297	Zacharie.Lemaire@gmail.com
24126	Morin	Édith	63, chemin de Camus, 20415 Salmon-sur-Garnier	+33718857023	Édith.Morin@gmail.com
24127	Benoit	Yves	50, chemin Thierry, 26530 Girard-sur-Maury	+33726999482	Yves.Benoit@gmail.com
24128	Muller	Margaux	4, chemin Techer, 95366 LeleuVille	+33774753741	Margaux.Muller@gmail.com
24129	Langlois	Antoinette	14, boulevard de Laroche, 83236 Laporte	+33745108970	Antoinette.Langlois@gmail.com
24130	Bourdon	Laure	81, rue Claire Didier, 71457 Renault-sur-Martineau	+33718717559	Laure.Bourdon@gmail.com
24131	Marion	Olivie	49, avenue Raynaud, 08525 Renaud	+33763682050	Olivie.Marion@gmail.com
24132	Pages	Charles	71, rue de Guillot, 27977 Saint Georgesdan	+33748361279	Charles.Pages@gmail.com
24133	Guérin	Laurent	87, rue de Leroy, 38722 Rolland-sur-Delorme	+33758808377	Laurent.Guérin@gmail.com
24134	Brunet	Isaac	25, avenue Gérard Gaillard, 85346 Delannoy-la-Forêt	+33767652177	Isaac.Brunet@gmail.com
24135	Ledoux	Simone	59, chemin Lucas Hoareau, 26482 Clerc-sur-Normand	+33721538006	Simone.Ledoux@gmail.com
24136	Devaux	Louis	57, rue de Torres, 05650 Pereira-sur-Mer	+33703104976	Louis.Devaux@gmail.com
24137	Roy	Henriette	93, avenue Bonnin, 92728 Fleuryboeuf	+33713295205	Henriette.Roy@gmail.com
24138	Auger	Alix	42, avenue de Charpentier, 81226 MaryVille	+33742364632	Alix.Auger@gmail.com
24139	Laroche	Philippe	5, avenue de Joly, 73193 Saint Anastasie	+33715363632	Philippe.Laroche@gmail.com
24140	Rolland	Josette	4, rue Boyer, 54538 Berger-sur-Lejeune	+33768650000	Josette.Rolland@gmail.com
24141	Denis	Alexandria	8, boulevard Noémi Besnard, 50583 Bertin-sur-Mer	+33739349313	Alexandria.Denis@gmail.com
24142	Thomas	Augustin	18, rue Vincent, 24399 Sainte William	+33701631959	Augustin.Thomas@gmail.com
24143	Adam	Franck	20, avenue Gay, 59665 Meyer	+33781693480	Franck.Adam@gmail.com
24144	Rocher	Émile	770, chemin Paulette Durand, 59121 Delorme-la-Forêt	+33765756189	Émile.Rocher@gmail.com
24145	Masson	Alexandre	66, rue de Dias, 09554 Philippe	+33788942164	Alexandre.Masson@gmail.com
24146	Bailly	Victoire	57, chemin Nicole Bouvier, 07824 HervéBourg	+33739723480	Victoire.Bailly@gmail.com
24147	Lopes	Luce	60, chemin Raymond Germain, 69517 Sainte Victor	+33720841534	Luce.Lopes@gmail.com
24148	Maréchal	Thibaut	19, avenue de Renard, 24884 Leroy	+33720743679	Thibaut.Maréchal@gmail.com
24149	Garnier	Susanne	17, rue de Langlois, 14617 DialloVille	+33742882539	Susanne.Garnier@gmail.com
24150	Gallet	Édouard	821, rue Bourdon, 49319 Lévêque-les-Bains	+33737474862	Édouard.Gallet@gmail.com

# Annexes (2/2)

## STRATÉGIE DE COMMUNICATION ARBRE COSMÉTIQUE



Cliquez pour accéder à la  
stratégie de communication



## Sources (1/2)

- CNIL

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

- Durées de conservation des données

[https://open.lefebvre-dalloz.fr/droit-affaires/protection-donnees-personnelles/duree-conservation-donnees-personnelles\\_a93003](https://open.lefebvre-dalloz.fr/droit-affaires/protection-donnees-personnelles/duree-conservation-donnees-personnelles_a93003)

- Bases légales

[https://open.lefebvre-dalloz.fr/droit-affaires/protection-donnees-personnelles/determiner-base-juridique-traitement\\_a93001](https://open.lefebvre-dalloz.fr/droit-affaires/protection-donnees-personnelles/determiner-base-juridique-traitement_a93001)

- Légifrance

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFSCTA000037085954>

- Vie publique

<https://www.vie-publique.fr/loi/20787-loi-20-juin-2018-protection-des-donnees-personnelles-cnil-rgpd>

- Santé Gouv

<https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/autres-produits-de-sante/article/les-acteurs-du-secteur-cosmetique>

- Gocardless

<https://gocardless.com/fr/guides/articles/prestataires-de-services-de-paiement/>

## Sources (2/2)

- Francenum.gouv.fr

<https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/protection-contre-les-risques/gestion-des-donnees-personnelles/entreprises>

- Ataraxie-it

<https://ataraxie-it.com/rgpd-qui-soccupe-de-sa-mise-en-conformite/#:~:text=Qui%20est%20responsable%20du%20RGPD,%C3%A0%20la%20Protection%20des%20Donn%C3%A9es>

- Deshoulières Avocats

<https://www.deshoulieres-avocats.com/mise-en-conformite-rgpd-en-20-etapes/recueil-du-consentement-rgpd-vos-obligations/>

- BOLD

[QUE FAIRE EN CAS DE VIOLATION DE DONNÉES ? - YouTube](#)

- 
- Images présentes dans le diaporama

<https://www.pexels.com/fr-fr/>

<https://www.canva.com/>

- MockUps

<https://mockups-design.com/>

<https://smartmockups.com/fr>

## Membres du groupe STRAT:

- AIT HABIB Nassim
- ANTON JUSTIN Jusbina
- AROUHAL Bilal
- ARULANANTHASELVAM Tharsanan
- AWOUNFACK Alexis
- BARTHE Benjamin
- BEL HAJ Mouna
- BELHOCINE Lina
- BERNARD Maxime
- BERTIN Amaury
- BOURKIZ Issraa
- CARDORELLE Julie
- DIOUME Mohamed
- FERTAHI Anouar
- FRASSIN Camille
- GHERBI BAHIA Nawal
- GREVRAND Romain
- HALIM Nour
- JOST Coralie
- LE PAPE Axel
- LEGRAND Hugo
- MUDIMBI LOWO Grace
- PACCIONI Margot
- PAYEUX Hugo
- SALHI Chaïma
- SAUGERE Emma



# *Merci pour votre attention !*

ÉCONOMIE, GESTION ET DROIT DU NUMÉRIQUE

BUT2 MMI | GROUPE STRAT